

ce Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 29 avril 1999

Pour être diffusé à 8 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

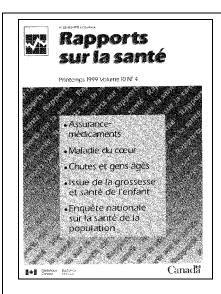
Maladies du coeur, 1996-1997 En 1996-1997, environ 3 % des Canadiens de 35 à 64 ans, soit environ 345 000 personnes, ont déclaré qu'on avait posé chez eux le diagnostic de maladie cardiaque. La qualité de vie de nombre de ces personnes, notamment celle des femmes, était compromise, surtout à l'égard de leur bien-être physique et financier.

■ Faible revenu chez les enfants
L'évolution de la situation matrimoniale des parents - et les changements qui s'ensuivent dans
la situation économique de la famille - est fortement liée au mouvement des enfants vers la
situation de faible revenu et hors de celle-ci. Il en est de même de l'évolution de la situation
des parents sur le marché du travail. Dans l'ensemble, l'effet de ces deux facteurs sur les
mouvements des enfants vers la situation de faible revenu et hors de celle-ci semble à peu
près égal.

(suite à la prochaine page)

3

6



Rapports sur la santé

Printemps 1999

Le numéro du printemps 1999 de *Rapports sur la santé* contient les articles suivants: «Maladie du coeur et population en âge de travailler», «Disparités des régimes d'assurance-médicaments», «Chutes, gens âgés et recours aux services de santé», «Issue de la grossesse, milieu social et santé de l'enfant» et «Enquête nationale sur la santé de la population - une enquête longitudinale».

Les *Rapports sur la santé* fournissent une analyse exhaustive et actuelle des données nationales et provinciales sur la santé ainsi que des statistiques de l'état civil découlant des bases de données administratives ou d'enquêtes. Ils visent un large public comprenant des professionnels de la santé, des chercheurs, des décideurs, des enseignants et des étudiants.

Le numéro du printemps 1999 de *Rapports sur la santé* (82-003-XPB, 35 \$ / 116 \$; 82-003-XIF, 26 \$ / 87 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les publications*. Pour plus de renseignements, communiquez avec Jeanne MacDonald au (613) 951-1632, Division des statistiques sur la santé.





Le Quotidien, le 29 avril 1999

AUTRES COMMUNIQUÉS	
Emploi, rémunération et heures de travail, février 1999 Acier en formes primaires, semaine se terminant le 24 avril 1999	9
Enquête annuelle sur les industries manufacturières, 1997	11
NOUVELLES PARUTIONS	13

■ Fin du communiqué

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

Maladies du coeur

1996-1997

En 1996-1997, environ 3 % des Canadiens de 35 à 64 ans - soit à peu près 345 000 personnes - ont déclaré qu'on avait posé chez eux le diagnostic de maladie cardiaque. Moins de la moitié du groupe était des femmes, mais la situation de ces dernières était particulièrement difficile.

Les femmes chez lesquelles on avait diagnostiqué une maladie cardiaque étaient plus susceptibles de manifester au moins deux autres problèmes de santé chroniques et de souffrir de douleurs chroniques que leurs homologues masculins. Elles étaient aussi, toutes proportions gardées, beaucoup plus nombreuses que les hommes à vivre seules et dans un ménage à faible revenu.

La prévalence de la maladie cardiaque augmente fortement avec l'âge

En 1996-1997, le nombre estimatif d'hommes de 35 à 64 ans chez lesquels on avait posé le diagnostic de maladie cardiaque était de 200 400. Le chiffre correspondant pour les femmes était de 144 500 femmes. (Les maladies cardiaques comprennent l'angine de poitrine, l'insuffisance cardiaque et le rhumatisme cardiaque.)

Prévalence de la maladie cardiaque¹ chez les personnes de 35 à 64 ans vivant à domicile, Canada, territoires non compris 1996-1997

	Total		Hommes		Femmes	
	en milliers	%	en milliers	%	en milliers	%
Total - 35 à 64 ans	344,9	3	200,4	3	144,5	3
35 à 44 ans	56,4	1 ²	26,9	1 ²	29,6	1 ²
45 à 54 ans	112,9	3	69,8	4	43,1	2^2
55 à 64 ans	175,6	7	103,7	8 ³	71,9	5

- Diagnostiquée par un professionnel de la santé.
- ² Coefficient de variation entre 16,6 % et 25,0 %.
- ³ Significativement plus élevé pour les hommes que pour les femmes.
 Note: Les données ayant été arrondies, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

La prévalence de la maladie cardiaque augmente fortement avec l'âge. En 1996-1997, à peine 1 % des hommes et des femmes de 35 à 44 ans ont dit être cardiaques, mais la proportion atteignait 7 % pour le groupe des 55 à 64 ans. L'écart entre les proportions d'hommes et de femmes souffrant d'une maladie cardiaque n'était pas statistiquement significatif

Note aux lecteurs

Le présent communiqué s'inspire d'un article du numéro du printemps 1999 de Rapports sur la santé, qui paraît aujourd'hui. À l'aide des données de l'Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP) de 1996-1997, les auteurs évaluent la situation des personnes de 35 à 64 ans chez lesquelles un professionnel de la santé a diagnostiqué une maladie cardiaque. Ils comparent l'état de santé, l'utilisation des services de santé et les caractéristiques socioéconomiques de ces personnes à celles du même groupe d'âge qui ne sont pas cardiaques. En outre, ils comparent la situation des femmes cardiaques à celle de leurs homologues masculins.

L'analyse se fonde sur les données transversales du deuxième cycle de l'ENSP. Elle porte sur 33 686 personnes de 35 à 64 ans, dont 1 182 ont déclaré qu'on avait diagnostiqué chez elles une maladie cardiaque.

Lancée en 1994-1995, l'ENSP recueille tous les deux ans des renseignements sur la santé des Canadiens. Elle couvre les membres des ménages et les résidents des établissements de santé de chaque province et territoire, sauf les personnes vivant dans les réserves indiennes, les bases des Forces canadiennes et certaines régions éloignées. L'analyse est limitée aux membres de la population des ménages des dix provinces.

pour le groupe des 35 à 54 ans, mais il l'était pour celui des 55 à 64 ans qui comptait 8 % d'hommes et 5 % de femmes cardiaques.

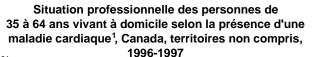
Détérioration de la qualité de la vie

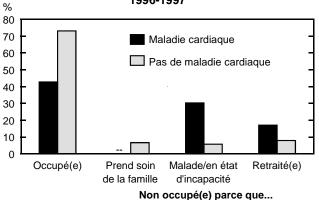
La qualité de vie d'une proportion importante de personnes de 35 à 64 ans atteintes d'une maladie cardiaque était compromise d'un point de vue tant physique et psychique que financier. Pour nombre de ces personnes, la maladie cardiaque n'était qu'un problème de santé parmi tant d'autres. Plus du tiers ont dit devoir composer avec au moins deux autres problèmes de santé importants, comme l'asthme, l'arthrite, les séquelles d'un accident cérébrovasculaire. l'hypertension ou le diabète, alors que 6 % seulement des personnes non cardiaques ont dit être dans la même situation. Même si l'on tient compte de l'effet de l'âge, la cote exprimant le risque de souffrir d'au moins deux autres problèmes de santé chroniques est beaucoup plus élevée pour les personnes cardiaques que pour les autres.

Les personnes de 35 à 64 ans qui sont cardiaques sont aussi de beaucoup plus gros utilisateurs des services de santé. En 1996-1997, on leur associait plus d'un million de journées d'hospitalisation, ce qui représente 16 % du nombre total de journées

d'hospitalisation pour ce groupe d'âge. Cependant, comme une forte proportion de ces personnes souffrent aussi d'autres problèmes de santé chroniques graves, les soins qu'elles ont reçus n'étaient peut-être pas liés uniquement à la maladie cardiaque.

La santé des personnes cardiaques semble avoir en outre des répercussions sur leur situation d'emploi et leur revenu. À peine 48 % des hommes et 36 % des femmes cardiaques du groupe des 35 à 64 ans ont dit travailler contre rémunération ou en vue de réaliser un bénéfice lors de l'entrevue de l'ENSP, comparativement à 83 % des hommes et à 64 % des femmes non cardiaques. Même si l'on tient compte de l'effet de l'âge, la cote exprimant le risque de ne pas travailler à cause d'une maladie ou d'une incapacité est beaucoup plus élevée pour les personnes cardiaques que pour celles qui ne le sont pas.





- ¹ Diagnostiquée par un professionnel de la santé.
- - Nombres infimes.

En 1996-1997, la proportion de personnes de 35 à 64 ans vivant dans un ménage à faible revenu était d'environ 22 % pour celles qui étaient cardiaques, mais de 12 % seulement pour celles qui ne l'étaient pas.

La situation est plus difficile pour les femmes cardiaques

À bien des égards, la situation des femmes cardiaques semble être particulièrement défavorable. Presque 16 % d'entre elles ont dit avoir vécu un épisode dépressif majeur l'année qui a précédé l'entrevue de l'ENSP, comparativement à 5 % seulement de celles ne souffrant pas d'une maladie cardiaque. (Les hommes cardiaques étaient aussi plus susceptibles que leurs homologues non cardiaques d'avoir fait une dépression, mais l'écart était moins prononcé.)

La cote exprimant le risque d'être atteint d'au moins deux autres problèmes de santé chroniques, de souffrir de douleurs chroniques et d'avoir connu au moins une journée d'incapacité durant les deux semaines qui ont précédé l'entrevue est environ deux fois plus élevée pour les femmes que pour les hommes chez qui on a posé le diagnostic d'une maladie cardiaque.

La cote exprimant la possibilité d'avoir un emploi est nettement plus faible pour les femmes cardiaques que pour leurs homologues masculins, et celle exprimant le risque de vivre dans un ménage à faible revenu est nettement plus élevée. Presque le tiers (30 %) des femmes cardiaques vivaient dans un ménage à faible revenu, ce qui constitue presque le double de la proportion observée pour les hommes cardiaques (16 %).

Ces résultats confirment ceux d'autres études selon lesquelles l'état de santé des femmes est moins bon que celui des hommes après une crise cardiaque. On a montré que durant l'année qui suit la crise cardiaque, les femmes courent un plus grand risque de mourir, d'éprouver de la détresse cardiaque ou de faire une autre crise. Plusieurs raisons ont été avancées pour expliquer cette situation. Par exemple, il est plus difficile de diagnostiquer la maladie cardiaque chez la femme que chez l'homme. Les femmes manifestent des symptômes différents et souffrent plus fréquemment d'insuffisance cardiaque. Le traitement prodigué aux femmes peut aussi différer de celui que recoivent les hommes.

D'autres études ont également montré que la situation socioéconomique des femmes cardiaques est moins favorable que celle de leurs homologues masculins. Les femmes, qui dès le départ ont un revenu plus faible que les hommes, sont en général proportionnellement moins nombreuses à retourner au travail, et ce, après une plus longue absence. Par conséquent, il leur est plus difficile de payer pour l'aide dont elles ont besoin. En outre, le coût du transport jusqu'au centre de réadaptation, d'un régime alimentaire plus sain et des médicaments pourraient représenter un poids financier plus lourd.

Le numéro du printemps 1999 de *Rapports sur la santé* (82-003-XPB, 35 \$ / 116 \$; 82-003-XIF, 26 \$ / 87 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Jeanne MacDonald

au (613) 951-1632, Division des statistiques sur la santé.

Faible revenu chez les enfants

Pour les enfants, un divorce ou un mariage dans la famille et le changement qui en découle dans la situation économique de celle-ci peuvent contribuer de façon appréciable à leur évolution vers une situation de faible revenu ou le contraire.

De même, un changement dans la situation professionnelle d'un parent, comme l'augmentation ou la diminution de son salaire ou de ses heures de travail, peut également amener l'enfant dans une situation de faible revenu. Cette nouvelle étude évalue l'importance relative à la fois des changements dans la situation matrimoniale des parents et dans leur situation sur le marché, sur la situation de faible revenu d'un enfant.

De 1993 à 1994, lorsqu'ils se sont produit, les changements dans la composition familiale étaient beaucoup plus susceptibles que les changements dans l'emploi d'un parent de faire passer l'enfant dans une situation de faible revenu ou de l'en sortir. Toutefois, les changements dans la situation familiale sont des événements relativement rares comparativement aux changements dans la situation professionnelle. En effet, les parents sont beaucoup plus susceptibles de perdre ou de trouver un emploi, ou de connaître des fluctuations dans leurs heures de travail ou leur salaire, que de se marier ou de divorcer.

Par conséquent, dans l'ensemble, les changements dans la composition familiale et les changements dans la situation des parents sur le marché du travail ont tous à peu près le même effet sur les mouvements des enfants vers une situation de faible revenu ou hors de celle-ci. Les premiers ont plus d'effet que les deuxièmes lorsqu'ils se produisent, mais ils se produisent moins fréquemment.

Cette étude, qui est fondée sur les données longitudinales de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu pour 1993 et 1994, a porté sur tous les enfants de moins de 17 ans. Aux fins du présent communiqué, la mesure de faible revenu a été définie comme suit: 50 % du revenu familial médian corrigé en fonction des équivalents adultes pour 1993. Il s'agit d'une mesure qui tient compte des économies d'échelle propres à la taille de la famille.

Enfants de familles biparentales: sortir d'une situation de faible revenu

De 1993 à 1994, 38 % des enfants qui se trouvaient dans une situation de faible revenu dans des familles

Note aux lecteurs

Le présent communiqué est fondé sur un document de recherche diffusé aujourd'hui intitulé: Qu'est-ce qui explique les mouvements des enfants vers la situation de faible revenu et hors de celle-ci, les changements de situation sur le marché du travail ou le mariage et le divorce?

Cette étude est fondée sur les données longitudinales de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) pour 1993 et 1994. Il s'agissait de savoir si les enfants se retrouvent dans une situation de faible revenu et en sortent en raison principalement de changements que subissent les parents dans leur situation sur le marché du travail ou dans leur état matrimonial.

Il s'agit là d'une question importante. Pour élaborer des politiques contribuant à l'élimination du faible revenu ou à encourager les gens à s'en sortir, il est nécessaire de savoir ce qui en est des facteurs déterminants des mouvements et de la durée de la situation de faible revenu.

L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu est une enquête longitudinale permettant l'établissement d'un tableau des emplois des Canadiens, de la fluctuation de leur revenu et de l'évolution de leur situation au fil du temps. Les mêmes personnes sont interrogées d'une année à l'autre: il est ainsi possible de savoir comment évolue le marché du travail au Canada et de connaître les autres changements que vivent les individus et les familles. La population cible pour l'enquête était d'environ 35 000 individus de tous âges, qui ont été choisis en 1993 et interrogés en 1994, 1995 et 1996 dans le but d'obtenir des renseignements sur leurs caractéristiques démographiques, leur revenu familial et leurs activités sur le marché du travail.

biparentales ont réussi à s'en sortir. Les enfants de familles biparentales à faible revenu n'avaient à peu près aucune chance de s'en sortir dans l'année où leurs parents se séparaient. La probabilité de réussite tombait de 35 % à 1 % à peine s'il y avait une séparation.

En revanche, les changements dans les salaires ou les heures travaillées n'ont pas eu un effet aussi spectaculaire. En fait, une augmentation de 213 \$ par semaine du revenu familial gagné augmentait la probabilité de se sortir d'une situation de faible revenu de 32 % à 36 % seulement. En surface, donc, les événements qui se produisent dans la famille semblent plus importants. Toutefois, seulement environ 3 % des enfants à faible revenu vivaient effectivement dans une famille qui a connu une séparation au cours de la période visée par l'étude, tandis que plus de la moitié faisaient partie de familles qui ont subi une baisse de leurs gains hebdomadaires ou de leurs heures travaillées.

Passer à une situation de faible revenu

Comme les enfants de familles à revenu élevé ont une très faible probabilité de passer à la situation de faible revenu, cette étude porte sur les enfants de familles dont le revenu se situe entre la mesure de faible revenu et 1,5 fois ce niveau de revenu (c'est-à-dire les familles près du seuil de faible revenu). Dans ce groupe, environ 15 % des enfants de familles biparentales sont passés à la situation de faible revenu. L'étude montre que 61 % des enfants de ce groupe se sont retrouvés en deçà du seuil de faible revenu si les parents se sont séparés entre 1993 et 1994. Il s'agit de près de cinq fois la proportion de 13 % dans les cas où il n'y avait pas eu de séparation. En revanche, la baisse des gains hebdomadaires ou des heures travaillées n'a eu qu'un léger effet sur la probabilité de se retrouver en deçà du seuil.

Lorsqu'ils se produisent, les changements dans la situation matrimoniale ont un effet important sur la probabilité d'un mouvement. Pour déterminer l'effet global, on a examiné le changement du revenu familial associé à un mouvement vers la situation de faible revenu ou hors de celle-ci. On s'est également demandé si cette baisse de revenu était attribuable à un changement de la composition familiale (un travailleur qui sort de la famille) ou à un changement dans le revenu d'emploi des parents survenu en 1993 et 1994, lequel serait attribuable à un changement de situation professionnelle. Une proportion de 48 % de la baisse de revenu associée au passage à une situation de faible revenu découlait des changements dans les gains des parents sur le marché du travail (dans la famille les deux années) et 45 %, des changements dans la composition familiale.

Dans l'ensemble des enfants de familles biparentales vers une situation de faible revenu, les deux facteurs - une chute des gains provenant d'un emploi et un changement dans la composition familiale - ont contribué presque également à la baisse de revenu qui a entraîné le mouvement.

Enfants de familles monoparentales: sortir d'une situation de faible revenu

De 1993 à 1994, environ 27 % des enfants de familles monoparentales ont réussi à se sortir d'une situation de faible revenu. Lorsque cela s'est produit, le mariage a eu un effet beaucoup plus grand pour tirer un enfant de la situation de faible revenu qu'un changement de la situation professionnelle du parent. Presque tous (99 %) les enfants ayant un seul parent

qui s'est marié ou a formé une union de fait ont été en mesure de se sortir de la situation de faible revenu, comparativement à seulement 21 % des enfants de familles où il n'y a pas eu une telle union. Les changements dans la situation professionnelle du parent ont eu un effet important, mais non aussi profond. Par exemple, une hausse de 117 \$ des gains hebdomadaires augmentait la probabilité de 22 % à 46 %. Toutefois, seulement 7 % des enfants se trouvaient dans une famille monoparentale où un mariage a eu lieu.

À l'examen de la source de la hausse du revenu associée au mouvement hors de la situation de faible revenu pour tous les enfants de familles monoparentales, les changements à la fois dans la composition de la famille et dans leur situation sur le marché du travail semblent d'importance égale. Pour la hausse des gains, 43 % découlaient d'une modification du revenu chez les parents dans la famille au cours des deux années, et 48 % d'un mariage ou d'une union de fait.

Passer à une situation de faible revenu

Une proportion de 11 % des enfants de familles à faible revenu qui se situaient entre 1,0 et 1,5 du seuil de faible revenu se sont retrouvés dans une situation de faible revenu. Parmi les enfants vivant dans des familles où il y a eu un mariage ou une union de fait, seulement 3 % se sont retrouvés dans une situation de faible revenu, comparativement à près de 13 % s'il n'y avait pas eu de telle union.

Toutefois, les changements dans la situation professionnelle des parents ont aussi été importants, davantage que dans le cas des familles biparentales. Dans le cas d'un parent seul, près d'un cinquième (19 %) des enfants de familles monoparentales se sont retrouvés dans une situation de faible revenu lorsque le revenu du parent a baissé, comparativement à seulement 5 % lorsque cela n'a pas été le cas.

Le document de recherche nº 132 de la Direction des études analytiques intitulé *Qu'est-ce qui explique les mouvements des enfants vers la situation de faible revenu et hors de celle-ci, les changements de situation sur le marché du travail ou le mariage ou le divorce?* est maintenant disponible. Pour obtenir un exemplaire, communiquez avec Hélène Lamadeleine au (613) 951-5231. Ce document est disponible gratuitement dans le site Web de Statistique Canada (*www.statcan.ca*) sous la rubrique *Produits et services*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Garnett Picot au

(613) 951-8214, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail. Télécopieur: (613) 951-5403.■

AUTRES COMMUNIQUÉS

Emploi, rémunération et heures de travail Février 1999 (données provisoires)

En février, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 1,35 \$ pour s'établir à 607,97 \$, demeurant ainsi presque inchangée par rapport à février 1998.

Au cours des douze derniers mois, la croissance de la rémunération a différé de façon marquée selon les secteurs. Durant cette période, les secteurs des services immobiliers et des agences d'assurances ont enregistré la plus forte augmentation de la rémunération hebdomadaire moyenne, avec une hausse de 3,4 % depuis février 1998. Cette augmentation reflète les gains enregistrés par les salariés et les employés rémunérés à la commission dans les secteurs des services immobiliers et des agences d'assurances et immobilières.

Les diminutions les plus importantes de la rémunération hebdomadaire moyenne ont été enregistrées dans les secteurs des services d'enseignement (-2,5 %) et de la construction (-3,2 %). La baisse de la rémunération hebdomadaire moyenne dans la construction reflète le déclin de la rémunération horaire des salariés payés à l'heure surtout dans les secteurs des entrepreneurs spécialisés.

Les salariés rémunérés à l'heure de tous les secteurs ont travaillé en moyenne 31,3 heures par semaine (incluant les heures supplémentaires) en février, le même niveau qu'en janvier dernier. Leur rémunération horaire moyenne était en hausse de 25 cents (+1,7 %) et s'établissait à 15,24 dollars.

Le nombre de salariés inscrits sur les listes de paye des entreprises affichait une hausse en février, augmentant de 40 000 salariés. L'augmentation du nombre de salariés était en grande partie attribuable aux industries manufacturières des biens durables ainsi qu'aux industries du commerce de gros.

Nota: Avec la parution des estimations de mai 1998, la Division du travail a complété la troisième phase de son remaniement concernant l'utilisation des données administratives dans la compilation des estimations de l'emploi, de la rémunération et des heures de travail. Étant donné ce changement méthodologique, il se peut que les estimations de l'emploi mesurées à partir de données administratives montrent un modèle saisonnier différent de celui des données obtenues à l'aide de questionnaires, ce qui ne peut être déterminé que dans le contexte d'une plus longue période. Statistique Canada continuera d'examiner ces répercussions et sera disposé à aider quiconque à faire une interprétation correcte de ses données. Afin de minimiser les effets, il est recommandé d'utiliser les données de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, particulièrement celles sur l'emploi, dans le contexte d'une plus longue période ou pour obtenir une distribution détaillée par secteur.

Données stockées dans CANSIM: matrice 4285 à 4466, 9438 à 9452, 9639 à 9664 et 9899 à 9911.

Des données détaillées par secteur ainsi que d'autres indicateurs du marché du travail seront disponibles en mai dans des tableaux standards de la publication mensuelle *Emplois, gains et durée du travail* (72-002-XPB, 32 \$ / 320 \$). Les moyennes annuelles sont maintenant disponibles dans les données stockées dans CANSIM ainsi que dans des tableaux faits sur demande à la Division du travail. Voir *Pour commander les publications*

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Jean Leduc au (613) 951-4090 (*labour@statcan.ca*), Division du travail. Télécopieur: (613) 951-4087.

Rémunération hebdomadaire moyenne pour l'ensemble des salariés

Groupe industriel (Classification type des	Févr.	Janv.	Févr.	Janv.	Févr.
industries de 1980)	1998	1999 ^r	1999 ^p	à	1998
·				févr.	à
				1999	févr.
					1999

		données désa	aisonnalisées		
		\$		var. en %	
Ensemble des industries	607,63	606,62	607,97	0,2	0,1
Exploitation forestière et services forestiers	768,35	744,48	761,30	2,3	-0,9
Mines, carrières et puits de pétrole	1118,68	1091,58	1123,64	2,9	0,4
Industries manufacturières	754,49	756,28	751,67	-0,6	-0,4
Construction	726,93	701,22	703,86	0,4	-3,2
Transport et entreposage	734,63	742,46	740,51	-0,3	0,8
Communication et autres services publics	807,94	803,80	801,11	-0,3	-0,8
Commerce de gros	666,05	661,63	658,99	-0,4	-1,1
Commerce de détail	365,48	370,09	372,42	0,6	1,9
Intermédiaires financiers et assurances	783,10	799,40	793,36	-0,8	1,3
Services immobiliers et agences d'assurances	632,92	648,74	654,20	0,8	3,4
Services aux entreprises	675,95	696,73	694,60	-0,3	2,8
Services d'enseignement et services connexes	674,77	654,30	657,66	0,5	-2,5
Services de santé et services sociaux	516,41	519,59	521,77	0,4	1,0
Hébergement et restauration	232,54	236,84	239,02	0,9	2,8
Administration publique	739,26	730,88	731,46	0,1	-1,1
Services divers	408,89	410,06	411,64	0,4	0,7
Provinces et territoires					
Terre-Neuve	516,46	533,13	535,91	0,5	3,8
Île-du-Prince-Édouard	488,09	485,12	486,32	0,2	-0,4
Nouvelle-Écosse	501,09	505,83	513,80	1,6	2,5
Nouveau-Brunswick	519,69	523,27	523,56	0,1	0,7
Québec	573,96	569,19	568,99	0,0	-0,9
Ontario	650,54	647,91	649,18	0,2	-0,2
Manitoba	540,32	543,17	546,09	0,5	1,1
Saskatchewan	537,89	543,13	543,24	0,0	1,0
Alberta	615,28	618,63	622,29	0,6	1,1
Colombie-Britannique	616,76	621,53	622,62	0,2	1,0
Yukon	686,13	645,59	673,09	4,3	-1,9
Territoires du Nord-Ouest	720,30	704,31	708,42	0,6	-1,6

Données révisées.
 Données provisoires.

Nombre de salariés

Groupe industriel (Classification type des industries de 1980)	Déc. 1998	Janv. 1999 ^r	Févr. 1999 ^p	Déc. 1998	Janv. à
				à	févr.
				janv. 1999	1999

données désaisonnalisées

_					
		en milliers		var. en %	_
Ensemble des industries	11 709	11 723	11 763	0,1	0,3
Exploitation forestière et services forestiers	64	64	64	0,0	0,0
Mines, carrières et puits de pétrole	137	137	138	0,0	0,7
Industries manufacturières	1 895	1 890	1 901	-0,3	0,6
Construction	519	523	525	0,8	0,4
Transport et entreposage	496	498	500	0,4	0,4
Communication et autres services publics	388	386	386	-0,5	0,0
Commerce de gros	739	741	754	0,3	1,8
Commerce de détail	1 416	1 421	1 428	0,4	0,5
Intermédiaires financiers et assurances	521	523	525	0,4	0,4
Services immobiliers et agences d'assurances	197	198	193	0,5	-2,5
Services aux entreprises	825	821	826	-0,5	0,6
Services d'enseignement et services connexes	925	926	924	0,1	-0,2
Services de santé et services sociaux	1 217	1 218	1 216	0,1	-0,2
Hébergement et restauration	851	851	851	0,0	0,0
Administration publique	673	674	674	0,1	0,0
Services divers	697	694	693	-0,4	-0,1
Provinces et territoires					
Terre-Neuve	153	153	153	0,0	0,0
Île-du-Prince-Édouard	49	48	49	-2,0	2,1
Nouvelle-Écosse	324	327	328	0,9	0,3
Nouveau-Brunswick	263	264	266	0,4	0,8
Québec	2 794	2 792	2 800	-0,1	0,3
Ontario	4 598	4 602	4 633	0,1	0,7

Colombie-Britannique

Manitoba

Alberta

Saskatchewan

Acier en formes primaires

Semaine se terminant le 24 avril 1999 (données provisoires)

La production d'acier en formes primaires pour la semaine se terminant le 24 avril 1999 a atteint 321 907 tonnes, en hausse de 19,7 % par rapport aux 268 863 tonnes produites la semaine précédente et de 3,6 % comparativement aux 310 743 tonnes produites la semaine correspondante de l'année précédente. Le total cumulatif au 24 avril 1999 est de 4 900 792 tonnes, en baisse de 4,8 % par rapport aux 5 147 858 tonnes produites au cours de la même période en 1998.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Andy Shinnan au (613) 951-3515 (*shinand@statcan.ca*), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie.

0,2

0.0

-0.6

0,5

0,0

0.3

0,0

0,2

0,0

3.8

Enquête annuelle sur les industries manufacturières

352

1 207

1 488

16

1997

451

351

1 207

1 485

16

26

351

1 214

1 477

16

L'Enquête annuelle sur les industries manufacturières fournit des renseignements sur plus de 200 industries distinctes. Les statistiques principales pour chacune d'elles sont diffusées dans CANSIM lorsqu'elles deviennent disponibles. Les données pour les industries ci-après sont maintenant disponibles. Les

Territoires du Nord-Ouest

Données révisées.

Données provisoires.

données de 157 industries ont été rendues publiques jusqu'à maintenant.

Les données pour les industries contenues dans le tableau suivant seront diffusées dans la publication *Industries manufacturières du Canada: niveaux national et provincial* (31-203-XPB, 68 \$) et dans la publication *Produits livrés par les fabricants canadiens* (31-211-XPB, 67 \$), qui paraîtront à une date ultérieure. Voir *Pour commander les publications*. De plus, le CD-ROM intitulé *Les produits livrés par les*

fabricants canadiens, 1988-1996 (31-211-XCB, 430 \$ pour usage simple) est disponible en communiquant avec l'unité de diffusion au (613) 951-9497.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les personnes-ressources dont le nom figure au tableau ci-après. Télécopieur: (613) 951-9499. Courriel: desrosi@statcan.ca.

Valeur des livraisons

	1996	1997	1996 à 1997	Matrice	Renseignemer	its
	millions	de \$	var. en %			
Industrie (Classification type des industries)						
Pellicules et feuilles de matière plastique (1631)	1 054,1	1 173,8	11,4	5416	R. Sheldrick	(613) 951-7199
Tapis, carpettes et moquettes (1921)	872,1	854,0	-2,1	5431	Y. Sheikh	(613) 951-2518
Articles de maison en textiles (1993)	573,6	611,8	6,7	5435	Y. Sheikh	(613) 951-2518
Manteaux pour hommes et garçonnets (2431)	185,2	196,9	6,3	5440	Y. Sheikh	(613) 951-2518
Complets et vestons pour hommes et garçonnets						, ,
(2432)	599,1	686,9	14,7	5441	Y. Sheikh	(613) 951-2518
Robes pour dames (2443)	328,9	345,8	5,1	5447	Y. Sheikh	(613) 951-2518
Autres sidérurgies (2919)	10 196,1	10 654,3	4,5	5507	A. Shinnan	(613) 951-3515
Fonte et affinage des métaux non ferreux (2959)	2 921,4	3 004,6	2,8	5374	A. Shinnan	(613) 951-3515
Compresseurs, pompes et ventilateurs (3191)	1 161,3	1 439,4	23,9	5543	R. Kowaluk	(613) 951-0600
Assemblages de câbles électriques pour						
véhicules automobiles (3252)	1 160,1	1 119,6	-3,5	5556	A. Shinnan	(613) 951-3515
Autres matériel électronique et de communication						
(3359)	3 003,3	3 481,2	15,9	5576	R. Kowaluk	(613) 951-0600
Autres matériel électrique d'usage industriel						
(3379)	985,3	1 268,3	28,7	5582	R. Kowaluk	(613) 951-0600
Produits en amiante (3592)	31,5	34,9	10,6	6861	É. Saint-Pierre	(613) 951-9837
Matériaux isolants de minéraux non métalliques						
(3594)	439,9	410,7	-6,6	6863	É. Saint-Pierre	(613) 951-9837
Jouets et jeux (3932)	376,0	373,3	-0,7	6891	R. Kowaluk	(613) 951-0600

NOUVELLES PARUTIONS

Importations par marchandise, février 1999 Numéro au catalogue: 65-007-XMB

(Canada: 37\$/361\$; à l'extérieur du Canada: 37\$US/361\$US).

Importations par marchandise, février 1999 Numéro au catalogue: 65-007-XPB

(Canada: 78\$/773\$; à l'extérieur du Canada: 78\$US/773\$US).

Opérations internationales du Canada en valeurs mobilières, février 1999

Numéro au catalogue: 67-002-XPB

(Canada: 18\$/176\$; à l'extérieur du Canada:

18\$US/176\$US).

Rapports sur la santé, printemps 1999 Numéro au catalogue: 82-003-XIF

(Canada: 26\$/87\$; à l'extérieur du Canada:

26\$US/87\$US).

Rapports sur la santé, printemps 1999 Numéro au catalogue: 82-003-XPB

(Canada: 35\$/116\$; à l'extérieur du Canada: 35\$US/116\$US).

Les prix n'incluent pas les taxes de vente.

Les numéros au catalogue se terminant par: -XIB ou -XIF représentent la version électronique en vente sur Internet, -XMB ou -XMF la version microfiche et -XPB ou -XPF, la version papier.

Pour commander les publications

Simplifiez vos recherches en feuilletant le *Catalogue de Statistique Canada* (11-204-XPF, Canada 16\$; à l'extérieur du Canada: 16\$US). L'index des mots-clés vous aidera à trouver des données statistiques sur l'activité économique et sociale.

Pour commander les publications par téléphone:

Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou de MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez:

Pour les autres pays, composez:

1 800 267-6677
1 613 951-7277
Pour envoyer votre commande par télécopieur:
1 800 889-9734

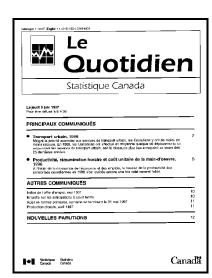
Pour un changement d'adresse ou pour connaître

l'état de votre compte: 1 800 700-1033

Pour commander par la poste, écrivez à: Gestion de la circulation, Division des opérations et de l'intégration, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du Receveur général du Canada/Publications. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet: écrivez à order@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca), sous les rubriques Produits et services, Publications téléchargeables.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001F.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse *http://www.statcan.ca.* Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe quotidien prénom et nom.

Rédactrice: Sandra Duchesne (613) 951-1187, duchsan@statcan.ca Head of Official Release: Chantal Prévost (613-951-1088, prevcha@statcan.ca)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 1999. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.